



**Assemblée Générale  
(27 Juin 2013)**

**Rapport financier**

**Exercice 2012**

## L'EXERCICE COMPTABLE

L'exercice clos le 31 décembre 2012 couvre une durée de 12 mois et aligne l'exercice comptable sur l'année civile.

### 1. RESULTAT

Le résultat net dégagé pour 2012 est excédentaire de **136 695,83 €** contre un résultat excédentaire de 23 191,79 € en 2011.

#### 2.1. LES PRODUITS

Le total des produits représentant les ressources de l'association progressent de 43,02 % par rapport à l'exercice précédent passant de 844 151 € en 2011 à **1 207 320 € en 2012**.

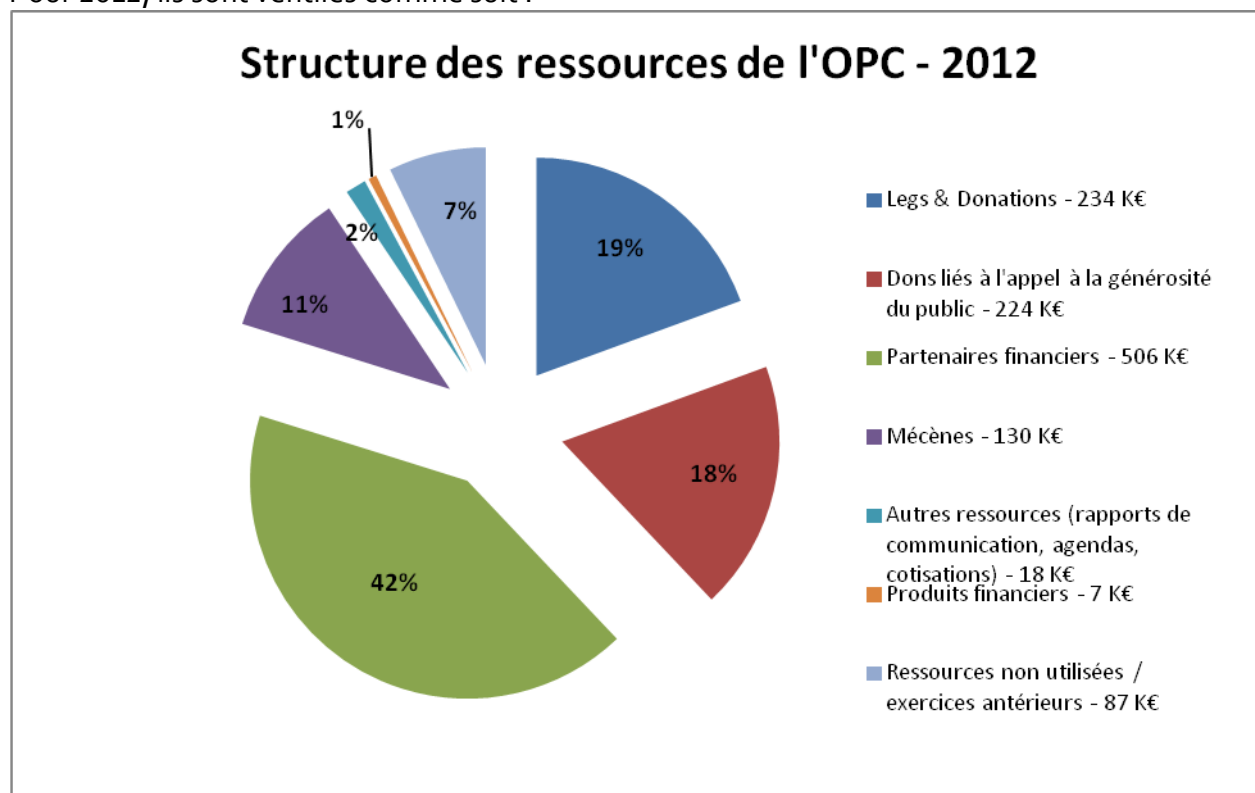
Les dons affectés et non affectés s'élèvent à 875 631 € en 2012 contre 571 237 € en 2011 soit une augmentation de 53,29 %.

Les produits enregistrent également pour l'exercice 2012 des legs et donations pour un montant total de 234 304 €, contre 76 770 € en 2011, soit une augmentation de 157 533 €.

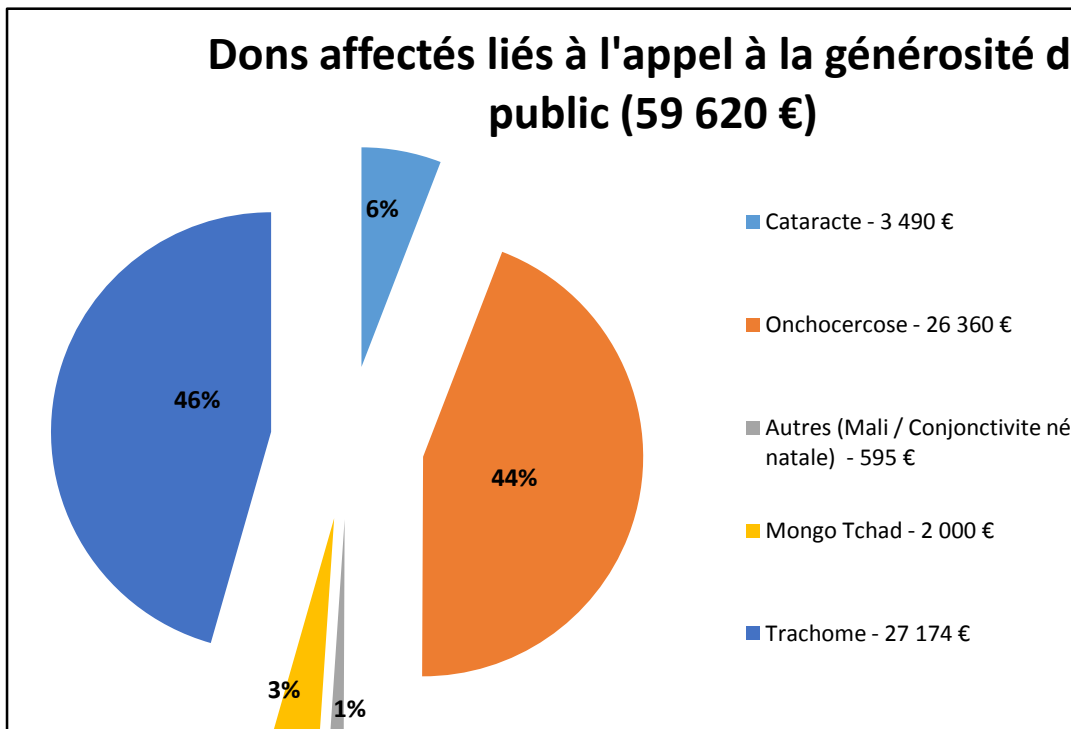
Les produits financiers ont diminué de 5 753 € pour s'établir à 7 281 € en 2012.

Les dons en provenance de la générosité du public ont diminué par rapport à l'exercice 2011 : ils s'élevaient à 264 375 € en 2011 (8 mailings) contre 223 667 € en 2012 (6 mailings), soit une diminution de 15,40%.

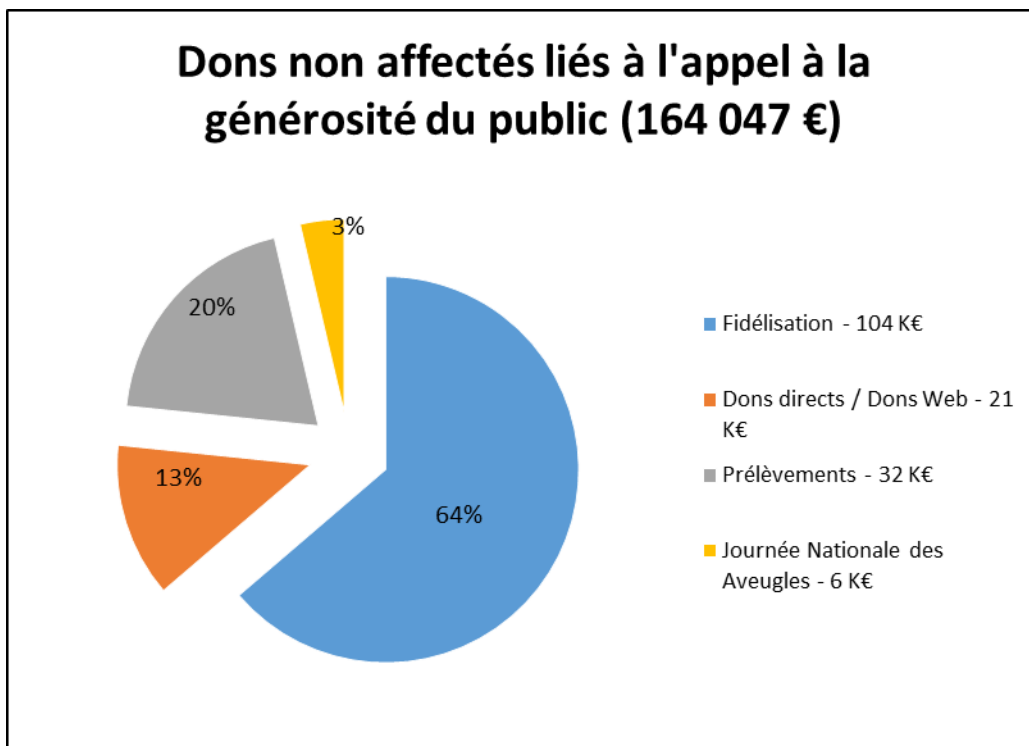
Pour 2012, ils sont ventilés comme suit :



2.1.1. Dons affectés liés à l'appel à la générosité du public 59 620 €



2.1.2. Dons non affectés liés à l'appel à la générosité du public 164 047 €

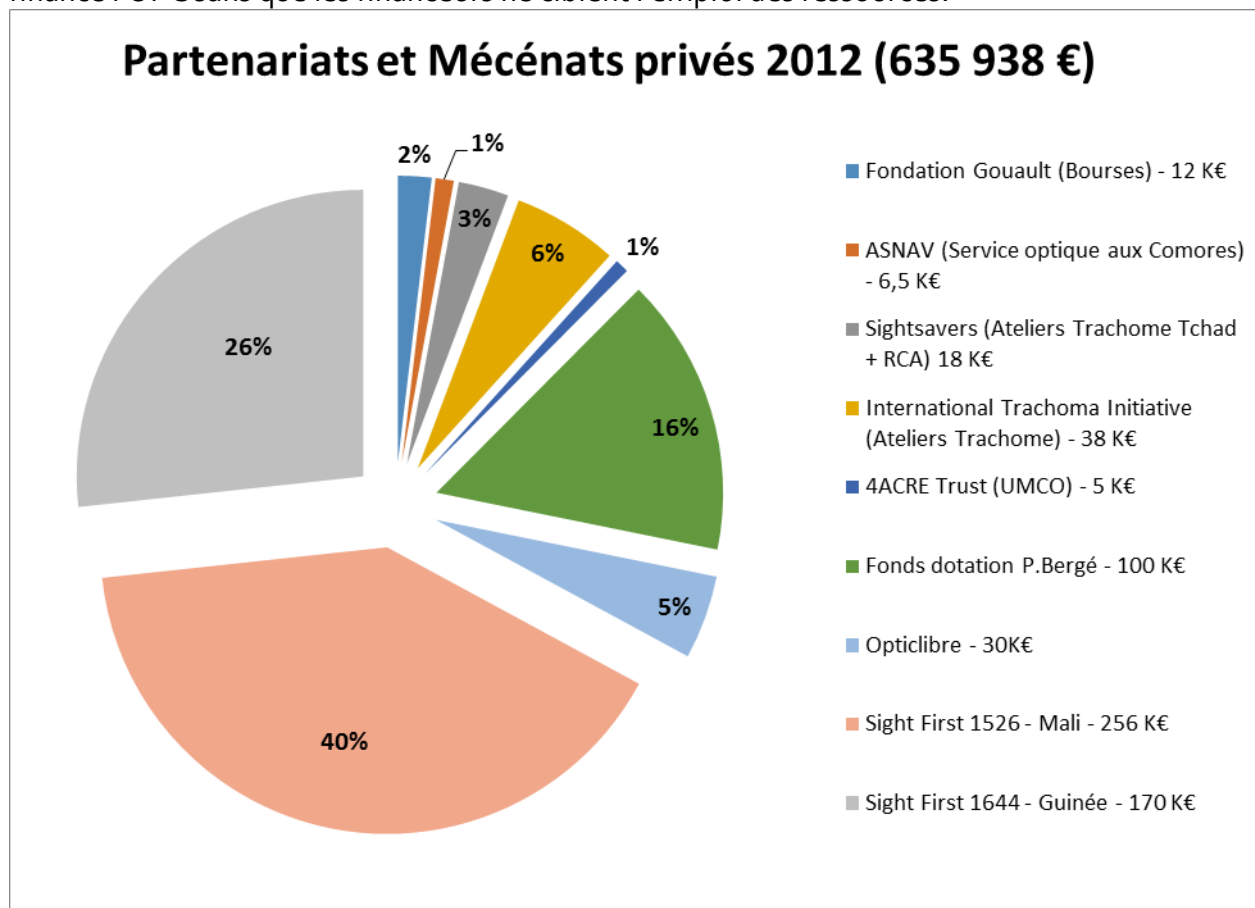


### 2.1.3. Partenariats et mécénats privés 635 937 €

Les partenariats d'un montant de 635 937 € (contre 293 237 € en 2011, soit une augmentation de 342 700 €) sont notamment composés :

- De la contribution financière pour 18 K€ apportée par Sightsavers International (SSI) pour le travail relatif à la planification du trachome au Tchad et en République Centrafricaine ;
- De la contribution financière de International Trachoma Initiative (ITI) pour 38 K€ destinée à soutenir le développement d'un plan d'action contre le Trachome en République du Tchad et République Centrafricaine ;
- De la contribution financière du Sight First - 1526 ( 256 K€ pour l'An 3 se rapportant à 2012), programme triennal portant sur la mise en place de soins oculaires complets au Mali ;
- De la contribution financière du Sight First – 1644 (169 K€ en 2012) destinée à la formation de techniciens supérieurs en ophtalmologie en République de Guinée ;
- De la contribution financière de la Fondation Gouault (12 K€) pour le versement d'une bourse destinée à un étudiant comorien au Sénégal et l'achat de kits cataracte ;
- De la contribution de l'ASNAV (6 500 €) destinée au développement d'un service d'optique aux Comores ;
- De la contribution de 4ACRE Trust (4 950 €), destinée à financer deux missions des unités mobiles de chirurgie de la cataracte et du trachome au Tchad et en République Centrafricaine.

Le mécénat, d'un montant total pour 2012 de 130 K€ (Fonds de Dotation P.Bergé et Opticlible) finance l'OPC sans que les financeurs ne ciblent l'emploi des ressources.



#### **2.1.4. Legs et donations 234 304 €**

Ils correspondent à la quote-part de la rentabilité financière perçue tous les ans en provenance d'une donation (79 932 €), et au dénouement de trois legs pour 154 371 €

Deux legs sont en instance de dénouement à la clôture de l'exercice pour un montant estimé à 89 K€. Ils ne sont pas enregistrés dans les produits de l'exercice ; ils ne le seront qu'au moment de leur versement total.

#### **2.1.5. Produits financiers**

Ils s'élèvent à 7 280 € contre 13 033 € en 2011, soit une diminution de 5 752 €.

Ils enregistrent principalement les gains de change liés aux liquidités libellées en devises étrangères.

#### **2.1.6. Autres ressources : 18 586 €**

Ils sont composés notamment des produits générés par :

- Les rapports de communications et agendas pour 16 026 €, qui restent à la clôture à percevoir de la régie publicitaire. Compte tenu des difficultés financières de cette dernière, ces produits sont provisionnés à 100% en charge, afin de tenir compte de la forte probabilité de ne jamais percevoir les sommes dues ; ce qui rend l'impact, en terme de résultat, nul (produit à recevoir compensé par la provision à 100%) ;
- Les cotisations versées par les membres de l'OPC, pour 2 190 €.

#### **2.1.7. Ressources non utilisées des exercices antérieurs : 87 545 €**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. L'inscription en fonds dédiés tient compte d'un prélèvement pour permettre à l'Association de faire face à ses charges de fonctionnement.

Une partie des fonds dédiés présents à la clôture de l'exercice 2011 a été reprise sur l'exercice 2012, correspondant ainsi à l'utilisation de ces fonds sur l'exercice 2012.

### **2.2. LES CHARGES**

Le total général des charges 2012 d'un montant de **1 070 625 €** contre 820 959 € en 2011 augmentent de 30,41 %.

#### **2.2.1. Les consommations : 113 124 €**

Les consommations passent de 77 669 € à 113 124 € soit une augmentation de 35 454 €.

En 2012, sur 113 124 €, 103 262 €, soit 91,28 % des consommations, sont des achats d'équipement médicaux, de petit matériel médical et chirurgical, de fournitures pédagogiques et de carburants. En 2011 ce montant était de 62 092 €

Le poste « fournitures de bureau et petit équipement » (pour le siège de l'OPC principalement) s'élève à 9 360 €, en diminution de 5 657 € par rapport à l'exercice 2011.

### **2.2.2. Les services extérieurs 317 016 €**

Les services extérieurs ont augmenté de 26 011 € en 2012.

Les postes enregistrant la variation la plus importante sont :

- 622600 « Honoraires », en diminution de 30 703 €, principalement sur le poste mailings : 6 campagnes d'appels aux dons (fidélisations) ont été réalisées en 2012, contre 8 campagnes en 2011 (7 fidélisations + 1 prospection) ;
- 615/616 « entretien, maintenance informatique, assurance » : l'augmentation de 13 490 € par rapport à l'exercice 2011 provient principalement :
  - o de la remise en état de matériel médical (+9504 € par rapport à l'exercice 2011),
  - o de l'augmentation du poste maintenance informatique du siège (+4 795 €),
  - o de la diminution du poste assurances (- 3 083 €) par rapport à 2011, ce poste enregistrant les primes d'assurance souscrites dans le cadre des déplacements à l'étranger du personnel et/ou des administrateurs de l'OPC, ainsi que les assurances assistance et véhicules souscrites pour le bureau du Mali.
- 624000 « transports de biens et d'usagers » : l'augmentation de 4 393 € porte principalement sur la prise en charge de matériel, en vue de sa réhabilitation, et le convoyage de matériel à l'étranger.
- 625000 « voyages et déplacements » : ces frais sont en augmentation de 43 796 € par rapport à l'exercice 2011 (73 K€ contre 29 K€ en 2011) ; cette augmentation est en lien avec la planification des programmes sur l'exercice 2012. Les principales variations ont porté sur les programmes suivants :
  - o l'organisation des ateliers Trachome au Tchad et en RCA (programmes ITI et SSI), qui a généré 35 k€ de déplacements supplémentaires par rapport à l'exercice 2011,
  - o Au démarrage en 2012 du programme Sight First 1644, enregistrant des déplacements pour 6 416 €.
- 626000 « frais postaux et de télécommunications » : la diminution de 10 292 € provient de la baisse du nombre de mailings entre 2011 et 2012 (1 mailing de fidélisation et 1 mailing de prospection en moins sur 2012).
- 627000 « services bancaires » : ils portent sur les commissions prélevées lors de virements (reçus ou effectués) en devises, les frais bancaires de fonctionnement des différents comptes de l'OPC, les frais et commissions d'impayés de prélèvements automatiques ;

**2.2.3. Charges fiscales et de personnel : 216 732 €, en augmentation de 4 219 € (1,98 %), stables par rapport à l'exercice précédent.**

**2.2.4. Charges diverses de gestion courante : 79 360 €**

Elles enregistrent principalement les soutiens financiers (51 375 €) qu'apporte l'OPC dans le cadre :

- Du Programme National de Lutte contre l'Onchocercose au Congo (8 000€ versés en 2012 et 8 491 € versés au titre de la contribution NGDO) ;
- De la rénovation d'un centre hospitalier au Sénégal à hauteur de 3 049 €,
- De bourses financées par des partenariats privés (Fondation Gouault et Institut Servier) au profit d'étudiants africains à hauteur de 8 481 € pour 2012,
- De la collecte effectuée lors Journée Nationale des Aveugles, dont la moitié a été reversée à une autre association désignée par le Lions Club (2 956 € en 2012),
- De l'appui de l'OPC au TIDC Guinée pour 14 940 €,
- De l'acquisition de matériel informatique dans le cadre du programme SF1528 en République centrafricaine pour 5 000 €.

Le poste dotation aux amortissements et provisions enregistre (26 366 €) :

- o les dotations aux amortissements sur les biens immobilisés pour 3 378 €
- o les dépréciations pour créances douteuses à hauteur de 22 987 € : provision constituée en 2012 afin de tenir compte du risque d'irrécouvrabilité de la créance détenue par OPC auprès de l'agence A2P. Les sommes ainsi provisionnées portent sur les rapports de communications, insertions publicitaires et agendas 2011 et 2012 revenant normalement à l'OPC. Leurs difficultés financières nous ont amenés à considérer ce risque et à provisionner la créance à 100%.

**2.2.5. Charges financières : 7 145 €**

Elles enregistrent les pertes de change liées à la tenue d'un compte libellé en Dollars, pour les besoins des financeurs pour 7 145 €.

Elles sont néanmoins à comparer à la réalisation de gains de change (en produits) réalisés sur ce compte en 2012 pour 6 511 €, ce qui fait ressortir une perte nette de change de 634 € sur l'exercice.

**2.2.6. Engagements à réaliser sur ressources affectées : 337 248 €**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » pour 337 248 € en 2012.

### 3. BILAN

Les comptes font apparaître un total de bilan net de **1 712 651 €** contre 800 084 € en 2011.

#### 3.1. ACTIF

- Le total des immobilisations après amortissements passe de 7 121 € en 2011 à 5 000 € en 2012.
- Le compte de tiers passe de 140 275 € à 41 016 €, en raison de l'augmentation du poste Produits à recevoir, qui s'élevait en 2011 à 139 368 € (dont Contribution SF1526 pour quote-part An2/exercice 2011 : 89 K€ ; collecte sur mailings : 31 K€, rapports de communication, insertions publicitaires, agendas 19K€). Les produits à recevoir 2012, encaissés début 2013 pour 39 811 €, portent principalement sur les mailings à hauteur de 32 577 € et une quote-part de rapports de communications dû au titre de l'exercice 2011 pour 7 000 €.
- Les comptes financiers passent de 645 331 € en 2011 à 1 659 577 € en 2012, soit une augmentation de 1 014 K€ (+ 88 K€ pour les liquidités et + 926 K€ pour les placements).

#### 3.2. PASSIF

Le passif est composé :

- des fonds propres de l'association **526 151 €** en augmentation de 136 697 € (résultat 2012) par rapport à fin 2011.
- Des fonds dédiés pour un montant de 524 663 €. Ils correspondent à la partie des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pu encore être utilisés au 31/12/2012.
- Des sommes restant dues en fin d'année :
  - Fournisseurs et comptes rattachés : 47 448 € (contre 77 546 € en 2011),
  - Provision pour congés à payer : 6 129 € (contre 4 682 € en 2011),
  - Organismes sociaux et fiscaux : 15 560 € (contre 24 338 € en 2011),
  - Crédoeurs divers : les 29 100 € présents à la clôture 2011, enregistrait un acompte sur legs, dont le dénouement total était attendu en 2012. Le total du produit (acompte 2011 + solde 2012) a été enregistré intégralement dans le résultat de l'association en 2012.